

Pour diffusion immédiate

Célébrations Lévis 2011

NOMINATION DE LA COMMISSAIRE AUX FÊTES

Lévis, le 17 septembre 2009. – À l’occasion d’une conférence de presse tenue à l’hôtel de ville ce matin, la mairesse de Lévis, madame Danielle Roy Marinelli, a présenté officiellement madame Sylvie Girard au poste de commissaire aux fêtes *Célébrations Lévis 2011*.

Cette nomination est consécutive aux recommandations du Comité préparatoire à l’effet de créer un organisme à but non lucratif (OBNL) appelé *Célébrations Lévis 2011* visant à souligner trois événements remarquables dans l’histoire de Lévis soit : le 375^e anniversaire de la Seigneurie de Lauzon, le 150^e anniversaire de la fondation de Lévis et le 10^e anniversaire de l’élection du premier conseil municipal de la nouvelle Ville de Lévis. Ainsi, la mission de ce nouvel organisme sera d’encadrer la planification de même que l’évaluation et le contrôle des activités entourant les célébrations de Lévis en 2011, et ce, à l’intérieur du cadre financier et en conformité avec les orientations exprimées par la Ville de Lévis et ses partenaires.

Fort de l’expérience riche et diversifiée tant dans le monde des affaires, culturel, politique et économique, Sylvie Girard est reconnue pour sa connaissance hors du commun de notre milieu. Elle occupait jusqu’à tout récemment le poste de vice-présidente exécutive et directrice générale de la Chambre de commerce de Lévis. « Nul doute que madame Girard saura rapidement mettre en œuvre les fruits des travaux réalisés par le comité de fêtes 2011 et qu’elle contribuera à l’enrichissement de cette grande célébration, notamment par ses talents de gestionnaire et par sa capacité d’initier des partenariats d’affaires, » a mentionné Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis.

Par ailleurs, la mairesse a insisté sur l’opportunité qui se présente pour Lévis à travers ces fêtes. « Nous investissons des efforts considérables dans le sentiment d’appartenance de notre population à son milieu. Ces fêtes marqueront un tournant majeur dans la jeune histoire du Lévis actuel. Ces festivités historiques sont là une occasion unique pour la Ville de Lévis de mettre en place des projets structurants et porteurs d’avenir pour notre communauté », a déclaré la mairesse. « Des projets à l’image de notre Ville : active et dynamique, faisant preuve d’originalité dans la conception et la réalisation de ses projets », a-t-elle ajouté.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Le cadre financier aux projets impliquant la Ville de Lévis est de 22 M\$, incluant les contributions gouvernementales anticipées pour leur réalisation (2/3 des coûts), duquel un montant de 20 M\$ sera consacré à des projets d'immobilisations. Soulignons, à cet égard, le projet majeur de revitalisation urbaine que constitue le réaménagement du secteur de la Traverse Québec-Lévis, de même que le projet d'implantation du Centre d'exploration en science et technologie à la tête des ponts. La Ville de Lévis souhaite obtenir des paliers supérieurs de gouvernement des legs particuliers pour souligner son triple anniversaire de fondation en 2011. Les 2 M\$ restants seront dédiés à des projets festifs et commémoratifs. Enfin, une somme de 250 000 \$ est réservée aux fins du fonctionnement du bureau de projet.

Rappelons que c'est le 25 novembre 2006 que le conseil de la Ville adoptait une résolution relative à la création d'un Comité préparatoire aux célébrations de Lévis en 2011, comité dont le mandat était de faire des recommandations visant à structurer une démarche formelle de planification et d'organisation d'événements et de projets.

La Ville de Lévis que nous connaissons aujourd'hui est issue du regroupement municipal de 2002 alors qu'elle succédait aux droits, obligations et charges des municipalités suivantes : Charny, Lévis, Pintendre, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Romuald ainsi que les MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins. Par un étonnant retour de l'histoire, le territoire ainsi rassemblé en une seule grande ville s'apparente à l'ancienne Seigneurie de Lauzon. Formée de trois arrondissements : Chutes-de-la-Chaudière-Est, Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et Desjardins, cette agglomération de plus de 133 000 habitants, constitue à ce jour la 8^e ville du Québec en termes de population. En 2011, Lévis fêtera le 375^e anniversaire de la Seigneurie de Lauzon (15 janvier 1636), le 150^e anniversaire de la fondation de Lévis (1861) et le 10^e anniversaire de l'élection du premier conseil municipal (élection en novembre 2001) de la nouvelle Ville de Lévis.

- 30 -

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 418 835-8288